

Province de Québec
Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Avis Public

Par les présentes, un avis est donné par le soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier de la *Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*.

QUE :

Le Conseil municipal a adopté lors d'une séance extraordinaire le 18 novembre 2017, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2018 (résolution numéro 17.11.18.15) qui se tiendront le samedi au Centre communautaire de l'Île et qui débuteront aux heures indiquées :

Le 13 janvier à 9 h 00
Le 10 février à 9 h 00
Le 10 mars à 9 h 00
Le 14 avril à 9 h 00
Le 12 mai à 9 h 00
Le 9 juin à 9 h 00
Le 7 juillet à 9 h 00
Le 11 août à 9 h 00
Le 8 septembre à 9 h 00
Le 13 octobre à 9 h 00
Le 10 novembre à 9 h 00
Le 8 décembre à 9 h 00

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce vingt-et-unième jour de novembre de l'an deux mille dix-sept.

Denis Cusson
Directeur général